



Association pour le Centre de Ressources et d'Appui sur le risque requin

## FICHE DE POSTE

### **L'ACRAR recrute le Directeur(-trice) du Centre de Ressources et d'Appui pour la réduction du risque requin sur l'île de la Réunion**

Le Centre de Ressources et d'Appui (CRA) repose sur un cadre associatif (Loi 1901), permettant de structurer le partenariat des pouvoirs publics (Etat, Conseil Régional, Université et Communes littorales) en matière de réduction du risque requin sur l'île de La Réunion.

L'Association pour le Centre de Ressources et d'Appui sur le risque Requin (ACRAR) se fixe, depuis sa création il y a 3 ans, les objectifs généraux suivants :

- Apporter une assistance permanente à ses membres (administratif, juridique, technique, scientifique, com.) ;
- Coordonner les mesures opérationnelles contribuant à réduire l'exposition au risque requin des usagers du littoral ;
- Porter le programme de pêche de prévention, conciliant réduction du risque et préservation de la biodiversité ;
- Evaluer en continu la faisabilité et l'efficacité des mesures entreprises pour réduire le risque requin ;
- Promouvoir les méthodes innovantes ;
- Coordonner la mise en œuvre des programmes scientifiques ;
- Développer une démarche de prévention du risque requin, par l'information, la communication et l'éducation ;
- Intégrer les réseaux de partenariat utiles à la réduction du risque, à l'échelle locale, nationale et internationale ;
- Développer et valoriser à l'échelle nationale et internationale l'expertise réunionnaise acquise.

Sous l'autorité de son Conseil d'Administration et de son Président, le CRA est actuellement doté en moyens humains d'un Directeur, de sept salariés à temps complet (directeur opérationnel, chargé de mission innovation, secrétaire, chargée de communication, coordinateur scientifique du programme de pêche, pilote et opérateur d'une cellule nautique) et de deux personnes mis à disposition à temps partiel : ingénieur Commune littorale et enseignant-chercheur de l'Université. Il dispose d'un budget annuel de 1.6 millions d'euros (60% consacrés à l'investissement et 40% au fonctionnement).

#### **1 – Contexte du risque requin à La Réunion et politique publique menée :**

L'île de la Réunion compte dans ses eaux plus de 30 espèces de requins différentes, la majorité étant totalement inoffensives pour l'homme. Mais, deux espèces non protégées comptent parmi les plus dangereuses au monde : le requin bouledogue (*Carcharhinus leucas*) à l'origine des principales attaques (80 à 90%), et le requin tigre (*Galeocerdo cuvier*).

Une recrudescence d'attaques de requin et leur concentration sur le littoral ouest et sud de l'île a engendré depuis 8 ans des conséquences humaine, sociétale, touristique et économique (balnéaire). 30 attaques ont ainsi été enregistrées sur le littoral de La Réunion, dont 10 mortelles et 7 entraînant des blessures graves. Les raisons de cette nette augmentation du niveau de risque par rapport à la décennie 2000 sont multiples, sans qu'un facteur en particulier ne puisse être isolé : dégradation de la qualité des eaux côtières, diminution de la pêche des requins, développement activités nautiques, etc.

A l'appui d'une stratégie réunionnaise de réduction du risque requin, les pouvoirs publics se mobilisent pour agir sur l'ensemble des leviers : action sur l'aléa via une pêche ciblée de prévention respectueuse de l'environnement, programmes humains et technologiques de surveillance et d'alerte, aménagement de zones surveillées pour la baignade et les activités nautiques, dispositifs de répulsion collectifs ou individuels, innovation par la recherche et le développement, prévention et éducation à l'environnement, gestion post-observation ou post-attaque, communication, amélioration connaissances.

Le Centre de Ressources et d'Appui pour la réduction du risque requin constitue le bras armé de cette politique publique. Ce centre d'expertise porte ou accompagne l'ensemble des actions collectivement menées sur l'île par les acteurs publics et autres porteurs de projets. Il travaille par ailleurs en partenariat avec un grand nombre de structures et d'acteurs internationaux pour les pays confrontés à la même problématique (Australie, Afrique du Sud, Etats-Unis, Brésil, etc.).

#### **2 - Objectifs du poste :**

- Assurer la fonction de Directeur(-trice) du Centre de Ressources et d'Appui dans l'ensemble de ses composantes ;
- Préparer les réunions du Conseil d'Administration et exécuter ses décisions ;
- Être l'ordonnateur du Centre et engager les dépenses, assurer le recrutement du personnel de droit privé, exercer l'autorité hiérarchique et fonctionnelle, élaborer et mettre en œuvre le règlement intérieur ;
- Préparer le programme d'actions annuel, les budgets correspondants et les bilans d'activités ;
- Représenter le CRA, être l'interlocuteur privilégié des administrateurs et des adhérents.

### **3 – Profil et compétences requises :**

- Connaissance de l'enjeu du risque requin, des activités nautiques et de baignade à La Réunion (appréciée) ;
- Expérience dans l'environnement, développement des activités humaines et présence faune sauvage (appréciée) ;
- Expérience en outre-mer (appréciée) ;
- Aptitude à la conduite nautique et à la plongée sous-marine en milieu professionnel (appréciée) ;
- Maîtrise de l'environnement institutionnel, du fonctionnement des services de l'Etat et des Collectivités ;
- Connaissances budgétaires en matière de commande publique ;
- Capacités managériales (hiérarchique et fonctionnelle) ;
- Animation et coordination d'équipes pluridisciplinaires, aptitude au travail en réseau ;
- Expérience de management de projets ;
- Sens de l'organisation et de la méthode, de l'anticipation et de l'alerte ;
- Savoir produire une information de qualité, pertinente, synthétique et diversifiée selon les demandes ;
- Maîtrise écrite et orale de la langue anglaise ;
- Savoir s'exprimer en public, devant les médias, et avoir un bon niveau de représentation ;
- Capacités d'animation de réunions et de rédaction ;
- Aptitude au travail partenarial sous l'égide d'un Conseil d'Administration ;
- Aptitude à établir des relations de confiance avec des acteurs variés ;
- Aptitude à la négociation ;
- Ouverture d'esprit et capacité à s'inscrire dans une stratégie nouvelle à actualiser régulièrement ;
- Capacité d'écoute et d'analyse des besoins dans un cadre pluridisciplinaire et partenarial ;
- Disponibilité, force de travail, force de proposition et de conviction ;
- Capacité à prendre du recul et maîtrise de soi ;
- Savoir faire preuve d'initiative, de réactivité, et rendre compte régulièrement des actions entreprises.

Le poste nécessite des déplacements professionnels fréquents sur l'île ainsi que ponctuellement à l'étranger.

Le poste exige une grande disponibilité, avec des sollicitations possibles en dehors des heures de travail, notamment dans le cadre de l'astreinte H24 en cas d'attaques ou d'observations (une semaine sur deux, en alternance avec le directeur opérationnel).

### **4 – Relations hiérarchiques :**

Le directeur est placé sous l'autorité hiérarchique du Président de l'ACRAR, M. le Préfet de la région et du département de la Réunion, représenté par délégation par M. le Sous-Préfet de l'arrondissement préfectoral de Saint-Paul.

### **5 – Caractéristiques du poste :**

Poste à temps complet ouvert :

- Aux fonctionnaires de catégorie A+ de la fonction publique d'Etat, de la fonction publique territoriale ou de la fonction publique hospitalière, par voie de détachement ou de mise à disposition ;
- Au recrutement direct soumis aux dispositions du code du travail et de la convention collective de l'animation (CDI avec une période d'essai de 6 mois).

### **6 – Lieu d'affectation et date de prise de fonction :**

Emplacement géographique : Ile de La Réunion – Commune de Saint-Paul – 2 quai Gilbert

Date de prise de poste souhaitée : 01<sup>er</sup> août 2019

Durée minimale : 3 ans

### **7 – Renseignements et dépôts des candidatures :**

Les dossiers de candidatures (curriculum vitae et lettre de motivation) sont à faire parvenir au plus tard le vendredi **14 juin 2019 à 12h00** heure Réunion (UTC+4), par courrier libellé à l'attention de Monsieur le Président de l'ACRAR – 2 quai Gilbert 97460 Saint-Paul.

### **Renseignements sur le poste :**

M. Olivier TAINURIER, Président de l'ACRAR

Mél : olivier.tainturier@reunion.pref.gouv.fr (*pas de dépôt de candidature à cette adresse mél*)

Tél : 0262 35 89 11